



Politique en matière d'honoraires pour la bourse de recherche Jeff Thompson

Les candidats travaillant au sein d'écoles du monde de l'IB qui ne poursuivent pas d'études supérieures sont vivement encouragés à trouver un mentor avant d'envoyer leur demande pour une bourse de recherche Jeff Thompson. Dans l'idéal, ce mentor sera un membre du corps enseignant universitaire exerçant dans un domaine pertinent, ainsi qu'un chercheur expérimenté. Il est attendu du mentor qu'il fournisse des conseils et des orientations sur la proposition, les méthodes et les instruments de recherche, qu'il passe en revue les rapports préliminaires et qu'il s'assure que la recherche menée satisfait aux normes de qualité.

En l'absence d'un accord de mentorat préalable, des honoraires pour un service de mentorat peuvent être inclus dans la proposition de budget. Ces honoraires pourront être autorisés par le comité d'attribution des bourses de recherche Jeff Thompson si le mentor doit aller au-delà de ses attributions professionnelles habituelles pour conseiller le lauréat de la bourse sur son travail de recherche. Les honoraires de mentorat ne doivent pas dépasser un montant de 1 000 USD.

Document à produire

Si des honoraires sont versés au mentor, le lauréat devra rédiger une lettre à l'issue de la recherche financée par la bourse expliquant le soutien qu'il lui aura apporté durant le projet. Cette lettre doit être signée à la fois par le lauréat et le mentor, et envoyée avec tous les autres documents finals pertinents, à l'adresse research@ibo.org.